

<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input type="checkbox"/>	Technologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input type="checkbox"/>	Réglementation
		<input type="checkbox"/>	MCeX

CIRCULAIRE

Le 9 avril 2009

**CONTRATS A TERME SUR OBLIGATIONS DU
GOUVERNEMENT DU CANADA DE CINQ ANS (CGF)
LISTE DES EMISSIONS D'OBLIGATIONS LIVRABLES, EXIGENCES DE
MARGE ET LIMITES DE POSITIONS**

Relativement à la réinscription à la négociation du contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de cinq ans (CGF) prévue débuter le vendredi 17 avril 2009, sous réserve du respect du processus d'autocertification prévu à la Loi sur les instruments dérivés (2008, c.24), veuillez trouver ci-joint, à titre d'information, la liste des émissions d'obligations livrables du gouvernement du Canada pour les différents mois de livraison du contrat à terme CGF. Cette liste est produite conformément aux Règles de Bourse de Montréal Inc. et de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) qui traitent des normes de livraison.

Veuillez également trouver ci-joint les exigences de marges minimales ainsi que les limites de positions dans le cas des spéculateurs et des contrepartistes pour le contrat à terme CGF, tel qu'établies par la Bourse, en collaboration avec la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC).

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Santo Ferraiuolo, analyste de marché, Division de la réglementation, au 514 871-4949, poste 413, ou par courriel à sferraiuolo@m-x.ca.

Jacques Tanguay
Vice-président, Division de la réglementation

p.j.

Circulaire no : 057-2009

Annexe I

**ÉMISSIONS DES OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA LIVRABLES
ET LEURS FACTEURS DE CONCORDANCE
(au 9 avril 2009)**

CONTRATS À TERME SUR OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA DE CINQ ANS - CGF

Obligations du gouvernement du Canada		Montant en cours	Juin 2009	Septembre 2009	Décembre 2009	Mars 2010
Coupon	Échéance	(CAN \$ million)				
3½ %	1 Juin 2013	15 063	0,9123	0,9171	0,9221	S/O
5¼ %	1 Juin 2013	8 996	0,9737	0,9750	0,9766	S/O
3 %	1 Juin 2014	16 000	0,8720	0,8775	0,8832	0,8889
5 %	1 Juin 2014	9 753	0,9573	0,9591	0,9611	0,9629
4½ %	1 Juin 2015	10 143	S/O	S/O	S/O	0,9332
TOTAL DU MONTANT EN COURS DES OBLIGATIONS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE LIVRAISON (millions \$ CAN)			49 812	49 812	49 812	35 896

Facteurs de conversion calculés sur la base d'un rendement de 6 %

Note: Cette liste est produite conformément aux Règles de Bourse de Montréal Inc., et de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC).

EXIGENCES DE MARGE MINIMALE - CGF

CONTRATS À TERME	TYPE DE MARGE	TAUX DE MARGE
CGF - Obligations du gouvernement du Canada de cinq ans	Spéculateur	2 700 \$
	Contrepartiste	2 600 \$

- 1 .L'appellation « spéculateur » s'applique à tous les clients sauf les institutions agréées, les contreparties agréées, les entités réglementées et les contreparties véritables, telles que définies dans les Règles et Politiques de la Bourse.

TYPE DE MARGE	CONTRATS À TERME SUR TAUX D'INTÉRÊT
	CGF
POSITIONS APPARIÉES	200 \$

LIMITES DE POSITIONS

CGF	LIMITE DE POSITION
Spéculateur	4 000 ctr.
Contrepartiste	4 000 ctr.